

Bourse aux Vélos
Bienvenue au VENDEUR
Pièce d'identité demandée à l'enregistrement

- La **dépose des vélos** se fait essentiellement **entre 9h30 et 11h**.
- La **vente** se fait de **11 h à 16 h30**.
- **Seuls les vélos en bon ou parfait état de fonctionnement seront acceptés**. Le cyclo club de Saint Evarzec se réserve le droit de refuser le vélo, s'il présente des problèmes de sécurité.
- **Le cyclo club de Saint Evarzec prend une commission de 10%** sur le prix des vélos vendus.
- Aucune commission n'est prise sur les vélos non vendus.
- Le vendeur souhaitant acheter un vélo à partir de 11h demandera un ticket d'entrée numéroté. **Réservation d'un vélo impossible**.
- Merci de quitter l'enclos avant le début de la vente.
- Le vendeur peut proposer un prix soldé d'au moins 10%, valable seulement à partir de 15h.
- **Le cyclo club de Saint Evarzec remet au déposant le certificat de dépôt portant le numéro de vente (situé en bas de la fiche vélo), après avoir rempli la fiche de suivi du vélo. Conserver le certificat de dépôt précieusement : il sera demandé au moment du remboursement.**
- Le remboursement des vélos vendus se fait à partir de 15h.
- La **reprise des vélos non vendus** se fait **entre 16h et 17 h**.
- Le déposant (vendeur) complète la fiche de suivi de vélo pour attester qu'il a repris son vélo s'il n'a pas été vendu, ou mentionne qu'il a été remboursé si le vélo a été vendu.
- **Les vélos non repris à 17h sont considérés comme abandonnés et deviennent la propriété du cyclo club de Saint Evarzec.**
Bien le mentionner au vendeur lors du dépôt de vélo.